

EURÊKA

123 Avenue des Champs-Élysées

75008 PARIS

FRANCE

Port. : +33 1 23 45 67 89

contact@eureka-paris.frwww.eureka-paris.fr

N° TVA Intracommunautaire: FR12345678901

N° SIRET: 12345678900012

Code NAF: 71.12B

RCS: 123 456 789 R.C.S. Paris

Capital: 10 000 €

Dupont Laurent

Port. : 2290190570100

Email : ahokpossibrunel1@gmail.com

DEVIS N° 31/12/2025

31/12/2025

Désignation	Quantité	PU	TVA	Montant HT
Diagnostic (construction existante) Diagnostic technique de la structure et des éléments porteurs du bâtiment (~1 685 € HT). Conditions d'entrée : Accès chantier, historique des pathologies, et relevés initiaux fournis.	1	1700.00 €	20%	1700.00 €
Étude de faisabilité Étude de faisabilité (implantation, conformité, normes) avec estimation sommaire du budget travaux. Conditions d'entrée : Plans de l'existant et besoins fonctionnels détaillés fournis.	1	500.00 €	20%	500.00 €
Études de conception (APS/APD) Conception sommaire (esquisses, principes constructifs) incluant estimation des lots gros-œuvre (~65 € HT/m²). Conditions d'entrée : Programme architectural précis et contraintes techniques définis.	1	6500.00 €	20%	6500.00 €

Désignation	Quantité	PU	TVA	Montant HT
Coût supplémentaire pour la conception du document : Accès chantier fourni.	1	50.00 €	20%	50.00 €
Coût supplémentaire pour la conception du document : Historique des pathologies fourni.	1	50.00 €	20%	50.00 €
Coût supplémentaire pour la conception du document : Relevés initiaux fournis.	1	50.00 €	20%	50.00 €
Coût supplémentaire pour la conception du document : Plans de l'existant fournis.	1	50.00 €	20%	50.00 €
Coût supplémentaire pour la conception du document : Besoins fonctionnels détaillés fournis.	1	50.00 €	20%	50.00 €
Coût supplémentaire pour la conception du document : Programme architectural précis défini.	1	50.00 €	20%	50.00 €
Coût supplémentaire pour la conception du document : Contraintes techniques définies.	1	50.00 €	20%	50.00 €

<p>Bon pour Accord</p> <p>Conditions de paiement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 100,00 % soit 10860.00 € : Paiement après réception de l'Avant-Projet Sommaire. 	Total HT	9050.00 €
	TVA (20%)	10860.00 €
	Total TTC	10860.00 €

Signature

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Objet

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les droits et obligations d'Eurêka et de ses clients dans le cadre de la réalisation de prestations .

Acceptation du devis

La signature du devis vaut bon de commande ferme et définitif. Toute demande supplémentaire ou modification hors du cadre prévu au devis initial fera l'objet d'une facturation complémentaire. En signant un devis émis par Eurêka, le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et les accepter sans réserve.

Paiement

Aucun acompte n'est demandé. En conséquence, le client s'engage à régler l'intégralité du montant indiqué sur le devis après réception de l'Avant-Projet Sommaire (APS). L'APS transmis au client sera protégé par un filigrane de sécurité. Les plans définitifs, sans filigrane, seront envoyés uniquement après règlement complet du montant prévu au devis.

Responsabilités

Eurêka fournit une assistance et un accompagnement dans la conception de plans et de dossiers graphiques. La société ne peut en aucun cas être tenue responsable :

- du refus ou de l'invalidation d'un dossier par l'administration compétente (Mairie, DDT, etc.),
- des évolutions réglementaires ou contraintes liées au Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou autres règles d'urbanisme,
- de l'abandon, de la modification ou de la non-réalisation des travaux par le client.

Responsabilité et Vérification du P.L.U.

Lors de la commande, le client peut choisir entre deux formules :

1. Sans option "Vérification du P.L.U."

Dans ce cas, Eurêka ne pourra en aucun cas être tenu responsable en cas de refus de travaux par la mairie ou tout autre organisme compétent. Le client reste seul responsable de la conformité de son projet avec les règles d'urbanisme locales, notamment celles définies par le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.). Toute modification nécessaire suite à un refus, dès lors qu'elle ne résulte pas d'une erreur imputable à Eurêka, sera facturée en supplément.

2. Avec option "Vérification du P.L.U."

En souscrivant à cette prestation, Eurêka vérifie la conformité du projet avec le P.L.U. en vigueur et garantit l'acceptation des travaux. Dans ce cadre, toutes les modifications demandées par la mairie seront réalisées gratuitement. En revanche, toute modification sollicitée par le client pour modifier l'aspect ou la conception initiale du projet restera facturée en supplément.

Modifications indépendantes

Toute demande de modification qui diffère du projet validé lors de la commande sera facturée en supplément, qu'il y ait ou non souscription à l'option "Vérification du P.L.U."

Limites de prestation

Eurêka réalise des plans destinés aux demandes administratives. Ces documents ne constituent pas des plans d'exécution. L'exécution des travaux doit impérativement être confiée à un maître d'œuvre, un architecte ou une entreprise compétente.

Modifications de projet

Toute modification de programme ou de conception après validation du devis et réalisation des premières esquisses pourra entraîner des frais supplémentaires.

Propriété intellectuelle

Les plans réalisés par Eurêka restent la propriété intellectuelle du prestataire jusqu'au paiement intégral de la prestation.

Loi applicable et litiges

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français. Tout litige sera porté devant les tribunaux compétents.